



Terres de l'Est

Terres de l'Est



Le journal des Délégués du Personnel SNU GRAND EST

Mars 2017



- un agent ex indemnisation ou ex double compétences qui a été positionné sur le métier placement exclusivement n'est pas en droit de refuser d'effectuer des fonctions GDD si son ELD le sollicite en cas de nécessité de service...Ok c'est bien de se réserver une bonne poire pour la soif...C'est pas un peu se moquer du monde ???
- Le droit à l'image s'applique à Pôle Emploi. Il faut donc un accord écrit de l'agent avant de publier une photo le concernant.
- Grève du 6 mars : des chiffres tronqués ! validation des heures de grève non effectuée, statuts publics pris en compte ? 11%? mon ceil !

Congés Payés : L'article 27.1 art 6 et 7 de la CCN dit que chaque année au plus tard au 1er mars la Direction dresse un état prévisionnel des congés. Or pour 2017, rien à ce jour alors qu'on en avait parlé en Janvier et Février !? Et à quelle date aurons-nous une note prévisionnelle sur les congés pour 2017-2018 ? **La note est faite et est en phase de validation mais la période sera étendue jusque fin avril.** La note n'a-t-elle pas plutôt été "perdue dans les arcanes de la Direction" ? Ou chaque question demande plusieurs semaines de validation avec plusieurs échelons de décisions !? C'est un gros problème pour les agents qui souhaitent réserver pour leurs vacances ! En attendant cette "validation", il faut en anticipation, faire programmer les vacances des agents dans les sites ! La proactivité ne concerne pas que les agents mais peut aussi s'appliquer à la Direction...

LE PRÉCIS DE L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE

Document précieux pour les agents indemnisation, ce document n'est plus à dispo en version papier mais sur le site de l'Unedic, cliquez sur la photo et vous pourrez le télécharger directement !

Navette courrier inter sites : une fois par semaine depuis le 1^{er} mars 2017. Les délais de traitement de vos frais de déplacements se voient rallonger de fait. Aucune possibilité de dématérialisation des notes de frais mais la DR les traitera 3 fois par semaine au lieu d'une. Si vous rencontrez des difficultés financières, aucune demande d'avance n'est mobilisable. On vous laisse la possibilité de solliciter le service Compta par mail pour un acompte ou une demande de traitement plus rapide de vos frais.

hallucinant Certains portefeuilles Guidé ou Suivi peuvent recevoir jusqu'à 30 mails.net par jour en plus de tous les autres messages...La réponse de l'établissement pour faciliter le travail des agents : Euh...pas connaissance de ces informations !!! Vous avez dit...Foutage de

Agence de Charleville Montjoly : 10 agents intégreront prochainement l'agence suite à l'intégration du personnel issu des A2S. L'ELD et la DT veilleront à garantir la bonne intégration des agents. La cafétéria est assez grande mais la cafétéria de la DT sera accessible si besoin. La salle de réunion est aux normes pour accueillir 100 personnes. Un aménagement de l'espace sera effectué. Une salle de repos est prévue, 10 places de parking sont demandées ! Tous les bureaux auront des postes en façade. L'agence est-elle sauvée pour autant ?...Place à l'organisation !

Nouvelle note de frais : La nouvelle note prévoit que les remboursements de frais (repas) midi et soir soient les suivants : Alsace : **19,82€** Lorraine : **20€** Champagne Ardenne : **24€**. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'harmonisation ? **PARCE QUE !** Le SNU demandera une harmonisation faite sur le mieux disant des 3 ! D'autant que le coût de la vie n'a pas été pris dans l'augmentation de la valeur du point de coefficient prévu au 1^{er} avril (statut privé) – Note en pièce jointe du mail

Mutuelle : De nombreux dysfonctionnements suite à l'adhésion à la sur complémentaire Malakoff : des courriers envoyés sous le nom de jeune fille, pas de courrier récapitulatif de l'option pour de nombreux agents... Le DRH s'engage à alerter Malakoff. Pour les futurs retraités souhaitant le maintien de leurs garanties santé, le bulletin d'adhésion doit être envoyé directement à Malakoff, sans passer par le service RH.

Mail.net suite : Vous devez traiter vos mails.net dans un délai de 72 heures. Et bien la DR n'a pas la même obligation envers ses agents : quand elle s'engage à traiter prochainement vos demandes, elle s'octroie un délai de 3 mois !! Pas de commentaires.

Et dans notre rubrique

Toujours pas

- D'infos sur la possibilité d'enregistrer les conversations téléphoniques pour éviter les dérapages verbaux.

Histoire de clarifier les choses
La direction des RH prépare une note régionale sur la **détection de potentiel !** Etapes, objectifs...vous saurez tout sur ce dispositif quelque peu...obscur ! Diffusion...euh...on ne préfère pas s'avancer ☺ à venir aussi une note sur les médailles du travail.



Sous-effectif équipe **CDE** Hayange (3 postes) : Selon Mr Arsac, il est possible que 2 postes soient ouverts... il se pourrait qu'un CDD remplace un collègue en mission..... OPERA (logiciel de gestion moyens charges) va décider du sort de nos collègues CDE. Sachez que le budget CDD est déjà attribué aux agences et aux DT. Hayange mais aussi n'oublions pas les autres...Metz Taison...

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU
Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

www.snutefisu.fr syndicat.snu-acal@pole-emploi.fr
2 rond point marguerite de Lorraine 54000 NANCY
Tél : 03 83 59 53 24

www.snugrandest.org

Vos Délégué(e)s du Personnel/élu(e)s/RS/ SNU Grand Est – Ludovic LOUIS – Benoit NODARI – Fabrice MAZZALOVO- Nordine FATTANI- Jenny REICHERT- José SANCHEZ- Nathalie JACQUOT- Malik NOUAR- Emilie GACHET- Aurélie MARIOT- Xavier KUHN-Isabelle RUPP-HEMMER- Nelly JACQUOT- Nathalie BOUCOT- Geneviève GERARD- Christine PIERRAT- Soraya BENABDELLAZIZ- Patrice FONTAINE- Annick SANTANTONIO- Cédric CARDAIRE- Nathalie CRUSEM- Laurent DEVILLERS- Patricia DIDIER - Christine DAUX-ESCH